

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles 75010 PARIS Tél. : 01 58 39 30 12 / fede@sudeducation.org www.sudeducation.org



◆ Déclaration de la fédération SUD éducation et de l'Union syndicale Solidaires au CSE ➤

Il y a trois jours, les personnel-le-s de l'Éducation étaient appelé-e-s à se mettre en grève, afin de protester contre les politiques éducatives menées par ce ministère. Les personnel-le-s sur le terrain partagent largement le constat que l'institution ne remplit pas et ne souhaite plus remplir sa mission de service public: les moyens manquent, les effectifs dans les classes sont surchargés et les créations de postes sont inexistantes. Pire encore, les annonces de suppressions de postes au budget 2019, ne peuvent qu'inquiéter les personnels sur leur avenir et sur les moyens à leur disposition pour permettre à leur élèves de progresser et réussir.

Lors de son audition devant le Sénat le 7 novembre, la seule solution avancée par le ministre, face à la question des suppressions de postes est d'imposer aux enseignant-e-s du secondaire une deuxième heure supplémentaire obligatoire.

Une fois de plus ce sont les personnels qui vont devoir supporter les restrictions budgétaires et les suppressions de postes avec pour conséquences d'énièmes dégradations de leur conditions d'exercice et d'enseignement pour leurs élèves.

Les personnel-le-s se sentent une fois de plus méprisé-e-s. Les difficultés de leur métier ne sont pas prise en compte par ce ministère. La prévention et la prise en charge des Risques Psychosociaux par l'éducation nationale n'est qu'une chimère malgré les obligations lui incombant dans ce domaine.

La diffusion d'une vidéo montrant une collègue de l'académie de Créteil braquée avec une arme factice par un élève a été suivie par la multiplication, sur witter, de messages accompagnés du hashtag #pasdevague.

La teneur de ces messages est régulièrement la même : les enseignant-e-s y racontent des incidents vécus avec des élèves, et l'inaction, le déni voire la culpabilisation de la hiérarchie face à leur souffrance. Cette expression de la souffrance au travail a immédiatement trouvé une caisse de résonance médiatique très forte.

Et force est de constater que, malheureusement, les soutiens auto-proclamés à #pasdevague se trouvent largement du côté des forces les plus réactionnaires. La droite et l'extrême-droite s'en sont aussitôt emparées. Le ministère a également aussitôt récupéré la souffrance au travail des collègues pour sombrer dans la surenchère sécuritaire et réactionnaire.

Pourtant celui-ci et ses prédécesseurs portent une large responsabilité de cette situation.

Nos constats sont sans appels : 25% de contrats précaires pour les personnel-le-s de l'éducation nationale ; La réduction voire l'absence de formation des personnels ; La diminution des RASED qui prennent en charge les difficultés des élèves ; Le manque de personnels de santé (médecins, infirmières, psychologues) pour les personnels comme pour les élèves : il y a seulement un médecin pour 22 0000 agent-e-s dans l'éducation nationale ; La disparition annoncée des CHSCT déjà en difficulté pour agir ; Des réponses sécuritaires contre les élèves et autoritaires contre les personnels en cas de problème ou de difficulté ;Une fuite des moyens vers l'éducation privée, financée par les impôts.

Les solutions proposées par le ministère sont inappropriées et se résument à des logiques répressives et sécuritaires qui n'ont pas leur place dans l'école : nous n'avons pas besoin d'annexes des commissariats dans nos établissements. Face à cela Sud Éducation revendique :

- la titularisation immédiate et sans condition des précaires
- la création de tous les postes nécessaires et la diminution des effectifs par classe
- une formation initiale et continue adaptée pour tous les personnels
- un RASED complet par groupe scolaire et un-e enseignant-e supplémentaire pour cinq classes dans le 1er degré
 - la création d'une médecine de prévention digne de ce nom
 - la mise en place et un réel suivi des registres de santé et de sécurité au travail
- la transformation des Commissions d'hygiène et sécurité dans les EPLE en véritables CHSCT et la création de CHSCT de circonscriptions dans le 1er degré et dans les services de 50 agent-e-s.

Nos inquiétudes demeurent entières concernant l'avenir de l'éducation prioritaire et les récentes annonces vont dans le sens d'une mort annoncée de cette dernière. Après le rapport de la Cour des comptes et la commande d'un rapport à P. Mathiot, le ministre déclare qu'il veut passer de la "gestion statutaire" à une "logique de personnalisation" à compter de la prochaine rentrée dans la moitié des académies. Il envisage à ce titre la massification des postes à profil.

Les conséquences sont claires :

- des restrictions importantes au droit à la mobilité des personnels ;
- la mainmise de la hiérarchie sur les affectations et la rémunération.

Encore une fois, les solutions penchent du côté de l'autoritarisme, d'un management renforcé dans les établissements de l'éducation prioritaire. Dans un même mouvement, le ministre annonce à demi-mots la fin de l'éducation prioritaire, qu'il compte remplacer par "une nouvelle approche de l'allocation des moyens". Les établissements, classés à la faveur d'évaluations standardisées, devront quémander des financements à l'administration. Ce qu'ils obtiendront le sera au détriment des autres.

Au lieu de se poser la question des moyens et de la baisse des effectifs afin de prendre réellement en charge la grande difficulté scolaire et sociale des élèves de nos classes, on nous oppose des logiques budgétaires et de rentabilité, alors que l'éducation est un droit et un bien commun pour préparer nos élèves à se construire sur le chemin de l'émancipation.

Nous finirons cette déclaration en réaffirmant notre soutien à Pascal Verrier professeur de philosophie au lycée Montaigne à Paris.

Alors que les syndicats siégeant en commission disciplinaire avaient rejeté unanimement le projet d'une sanction, le ministre a prononcé sa mise à la retraite d'office.

Pascal Verrier et son comité de soutien, dont est membre la Fédération SUD Education, ont obtenu une première victoire puisque le tribunal a décidé de suspendre l'exécution de cette sanction complètement inique et illégitime et a ordonné au ministère la réintégration de notre collègue.

La Fédération SUD Education s'oppose à toutes sanctions envers Pascal Verrier et exige du ministère à ce qu'il soit rétabli dans ses droits.

Une attaque contre l'un d'entre nous est une attaque contre toutes et tous.